

Le 20/05/2021

Objet : Participation de votre enfant à la campagne de dépistage de la Covid-19 au sein de l'établissement

Dans le contexte sanitaire actuel, il a été décidé, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire, de poursuivre la campagne de dépistage de la Covid-19 dans plusieurs établissements de l'académie afin de permettre aux élèves et à leurs familles de mieux se protéger.

Ces dépistages sont proposés aux élèves, ainsi qu'à l'ensemble des personnels des établissements.

La campagne de dépistage aura lieu dans votre établissement le **28/05/2021**. Les tests proposés sont des tests antigéniques par prélèvement naso-pharyngé (réalisé dans le nez avec un écouvillon) qui donnent un résultat dans un délai de 15 à 30 minutes. Les personnes porteuses du virus et présentant un risque de contagiosité peuvent donc le savoir très vite, et ainsi se protéger et protéger leur entourage.

Si vous êtes d'accord, ainsi que votre enfant, pour que ce test soit réalisé, votre enfant devra se présenter muni du formulaire de consentement ci-dessous dûment rempli, le jour du dépistage. Si votre enfant présente des symptômes évocateurs de la Covid-19 ou s'il est en éviction car identifié comme sujet contact d'une personne porteuse du virus, alors il doit rester à son domicile et ne doit pas se rendre dans l'établissement pour réaliser ce test. Son médecin traitant pourra l'orienter vers le test qui lui convient.

Des équipes mobiles, constituées des personnels de santé de l'éducation nationale, formées, seront en charge d'effectuer le prélèvement dans le respect des conditions sanitaires requises et son analyse. La communication des résultats se fera à votre enfant par le personnel soignant. Une fiche de résultats sera également remise sous format papier à votre attention.

Si le résultat du test est positif, il est nécessaire qu'il puisse s'isoler, comme cela est recommandé dans le cadre de la lutte contre la transmission du virus. L'identification des personnes ayant été en contact avec lui et auxquelles le virus aurait pu être transmis sera, avec votre accord (formulaire de consentement ci-dessous), débutée sur place : cela permet en effet d'interrompre, à leur niveau, la chaîne de transmission du virus.

Si le résultat du test est négatif, le respect des mesures barrières (port du masque, distanciation sociale, lavage régulier des mains...) devra néanmoins être toujours rigoureux. Un test négatif n'écarte pas totalement le risque de présence du virus et de contagiosité. Si dans les jours qui suivent le test, votre enfant présente des symptômes compatibles avec la Covid-19, il devra consulter son médecin traitant, comme pour tout symptôme évocateur d'un problème de santé.

La santé des jeunes est un enjeu majeur dans la lutte contre cette épidémie, dont chaque adulte doit se sentir responsable. Cette campagne de dépistage s'inscrit dans une démarche collective, solidaire et partagée.

Formulaire de consentement

Je soussigné (e) Mme/M.

Numéro de téléphone

Représentant légal de l'enfant :

Nom

Prénom

Date de naissance

Numéro de sécurité sociale

Adresse

en classe de

Autorise mon enfant à bénéficier de la campagne de dépistage à la COVID-19 déployée au sein de l'établissement

Si le résultat du test pratiqué est positif, je serai contacté pour venir le chercher et commencer l'isolement

Date et signature de l'autorité parentale

Formulaire à déposer au plus tard mercredi 26 mai 2021 à 8 h00
— au professeur principal de la classe
— à la Vie scolaire